



TELE SATELLITE & NUMERIQUE

Le Syndicat national des radios libres (SNRL) qui souhaite l'instauration de normes de diffusion complémentaires pour le passage au numérique, a procédé du haut de la tour Pleyel, à Saint-Denis (Seine Saint-Denis), à une démonstration de diffusion avec la norme DRM+.

Un panel d'experts a souligné les mérites de cette norme (Digital Radio Mondiale), qui n'avait pas été retenue pour les autorisations délivrées aux premières radios numériques. Selon Ruxandra Obreja, de la BBC, présidente du consortium DRM, cette norme vers laquelle s'oriente notamment l'Inde et le Brésil, offre "davantage de souplesse", un son de meilleure qualité et une bonne couverture.

Le professeur Andreas Steil, de l'université allemande de Kaiserslautern, qui a procédé à des expérimentations dans le Morvan, estime que la norme DRM+ est "une technologie appropriée pour une rediffusion numérique" locale. Selon Emmanuel Boutterin, président du SNRL, qui regroupe plus de 300 radios associatives françaises, la norme T-DMB, adoptée pour les premières autorisations de radios numériques, est "inadaptée" pour les radios associatives. Selon lui, l'adoption des normes DAB+ et DRM+, en complément de la norme T-DMB, faciliterait la numérisation des radios associatives, notamment en réduisant les coûts d'adaptation.

La SNRL souhaite que le gouvernement adopte un arrêté complétant celui du 3 janvier 2008 sur la numérisation de la radio, intégrant le DAB+ et le DRM+ dans les normes adoptées pour le déploiement de la radio numérique.